



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE – Agence italienne pour le commerce extérieur
Section pour la Promotion des Echanges de l’Ambassade d’Italie

**Objet : Avis de présélection agence pour billetterie transport aérien
Casablanca/Milan/Casablanca**

Dans le cadre de notre activité de soutien et de développement des relations commerciales et de partenariat pour les entreprises italiennes et marocaines, nous organisons des missions d’opérateurs marocains en visite aux Foires italiennes pour l’année 2022.

A ce propos, nous invitons les agences de voyages intéressées à nous adresser leur meilleure offre tarifaire pour les billets d’avion en classe économique, avec une préférence pour les vols directs.

Ci-après le détail des prestations demandées :

Dates : départ le 11/03/2022 - Retour le 14/03/2022

Parcours : Casablanca/Milan/Casablanca

Dakar/Milan/Dakar via Casablanca, prévoir la continuation sur le même vol que les opérateurs qui partent de Casablanca

Catégorie : Classe économique

Point à préciser sur l’offre :

- Coût du billet
- Frais d’agence ;
- Délais de paiement ;
- Délais de validité des offres selon les saisons ;
- Service d’assistance et suivi en cas d’urgences ;

Les offres sont à nous faire parvenir au plus tard le 07/03/2022 à 09h00.

Tout problème de surbooking comportera l’annulation du présent et le paiement des pénalités à hauteur de 50% de la valeur des nouveaux billets et l’éventuel logement pour les non-résidents dans la ville de départ.

En outre, nous notons que l’agence s’engage, dans l’exécution des prestations au respect du code disciplinaire et de comportement adopté par l’ICE - Agence à raison de tout ce qu’a été disposé par le DPR 62/2013 et approuvé par le Conseil d’Administration avec délibération 249 du 27 mars 2015.

Le Code disciplinaire et de comportement de l’ICE-agence est disponible sur :

Link - www.ice.gov.it - section "Administration Transparente" - "Dispositions générales" - Actes généraux.

En outre, il est impératif de présenter avec l’offre financière la documentation suivante :

- Attestation d’inscription à la CNSS.
- Attestation fiscale ;
- Attestation de la situation financière de la société.

Veuillez agréer nos salutations les meilleures.

Le Directeur

Bureau de Casablanca
21, Av. Hassan Souktani 20000 Casablanca
T +212 522 224992/94/95/96 F +212 522 274945/52
casablanca@ice.it www.italtrade.com/maroc

Daniela COSENTINI